Solidarité Paysans Pays de la Loire

ARTICLES DE LA PRESSE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

SOS Paysans investit une banque, à Angers

Opération coup de poing, hier, au siège de la Banque Populaire Atlantique. SOS Paysans est venu plaider pour un agriculteur croulant sous les dettes.

«Je n'ai ni volé, ni tué personne, se défend Christian Villeneuve, 42 ans, agriculteur à Saint-Colomban, dans le pays de Retz. Je ne vois pas pourquoi je devrais me cacher, avoir honte de crever à petit feu dans mon coin, en attendant qu'on m'élimine, que passe la curée!» Hier après-midi, soutenu par une dizaine de militants de l'association SOS Paysans, il a fait le siège de la Banque Populaire Atlantique, rue du Nid-de-Pie, à Angers. Une première opération avait été menée, voici une semaine, à la coopérative Terrena, à Ancenis.

La situation que vit Christian Villeneuve paraît inextricable. En 1999, il signe un contrat d'intégration, avec Terrena, pour faire de la volaille. La copérative lui livre quelque 17 500 poussins dans l'année, avec les aliments, puis les rachète au bout de trois mois. Problème: les vides sanitaires, entre deux livraisons, s'allongent. Mais les crédits, dépenses et intérêts courent toujours. Sa production n'est plus rentable. En 2003, il rompt son contrat avec Terrena.

Aujourd'hui, il s'est tourné vers la production de volailles bio. Mais le passif demeure et son exploitation se trouve en redressement judiciaire. Il doit 202 000 € à sa banque.



Les militants de SOS Paysans ont envahi le hall d'accueil de la banque.

«Il a tiré la sonnette d'alarme dès juin 2003, signale Isabelle Grégoire, animatrice au sein de SOS Paysans. Le montant de sa dette était alors de 165 000 €. Il avait sollicité, à deux reprises, un entretien en présence de son comptable, sans résultat. La banque a laissé courir les choses. C'est pourquoi nous faisons le forcing aujourd'hui. »

La rencontre, qui a semé un peu la panique au sein de l'établissement, fermé exceptionnellement au public durant quelques minutes, a finalement porté ses fruits. «Nous avons eu une écoute formidable, affirme Isabelle Grégoire. La dette a été ramenée à 169 000 € et le taux d'intérêt de 6% à 5%. Ils ont accepté ce que nous avons proposé.» SOS Paysans n'en revient pas. Et regrette finalement d'avoir fait le siège de la banque: «Du coup, nous nous sommes excusés!».

Jean-Michel HANSEN,

La main tendue de Solidarité paysans

Vingt ans qu'ils tirent le diable par la queue. Grâce à Solidarité paysans (et à eux-mêmes surtout), Augustin Tessier et ses frères aperçoivent le bout du tunnel.

Ils commencent à en voir le bout. En 2011, Augustin Tessier et ses frères, Pierre et Jean, tous les trois Saint-Julien-desen Gaec à Landes, n'auront plus de dettes et leurs crédits seront remboursés. Ils pourront peut-être, enfin, s'offrir un vrai revenu. L'an dernier, ils ont partagé 23 000€ en tout et pour tout! Un peu plus de 600 € par mois chacun! Tout le reste est parti en fumée, entre le remboursement des dettes et les échéances de crédit. En 20 ans, depuis qu'ils se sont installés, les trois hommes n'ont jamais vraiment réussi à sortir la tête de l'eau.

Tout commence en 1983. Augustin vient de rejoindre ses deux frères, lesquels se sont installés les années précédentes, «Jean quandil a pris la succession de mes parents, et Pierre quand il a pris celle des voisins. » Les trois hommes sont aux anges. Ils disposent à l'époque de 90 hectares (140 aujourd'hui), d'un beau troupeau de prim'holstein, et ont une autorisation de produire 500 000 litres de lait. Six mois après, patatras, les directives européennes chamboulent leur prévisionnel. «La mise en place des quotas nous imposait de ne pas produire plus de 250 000 litres », se souvient, amer, Augustin. Dès l'entame de leur carrière, les trois frangins partent avec un énorme handicap.

« Des voisins lorgnaient sur nos terres »

Pour que l'exploitation ne disparaisse pas, Augustin, le dernier installé, multiplie les travaux à l'extérieur. Jusqu'à l'épuisement. «Je me rappelle même d'une fois, racontet-il en se tournant vers Alain Mornet, agriculteur au Girouard et ami d'enfance, j'ai fait jusqu'à 28 heures de labour consécutives. » Tout ça pour vivre? Même pas. «Pour payer les factures.» Fin des années 80, les trois hommes sont à la tête d'une montagne... de dettes. «L'équivalent d'un an et demi de chiffres d'affaires de dettes, hors rembourse ment bancaire», compare Augustin. Pourtant, ils ne se découragent pas. Économisent sou après sou.



De gauche à droite : les trois frères agriculteurs, Jean, Augustin et Pierre Tessier du Gaec de la Saint-Hubert à Saint-Julien-des-Landes.

Fin des années 90, «alors qu'on remontait doucement la pente», nouvelle tuile. L'un de leurs créanciers, la Cavac en l'occurrence, siffle la fin de partie. Les arrangements

qui avaient prévalu sont stoppés net par la coopérative. «Je ne leur en veux pas, dit Augustin, ils ont fait leur boulot.» La pilule passe pourtant mal, car ils viennent encore

De moins en moins « d'appels au secours »

Solidarité paysans a été créée en 1988 en Vendée par Chrétiens en monde rural et la Confédération paysanne. L'ambition était claire: apporter une aide aux exploitations agricoles en difficulté.

Depuis quelques années, les «appels au secours» ont tendance à baisser. 33 nouveaux dossiers en 2006, 36 en 2005, 70 en 2004. «Avant, ça tournait autour de 40 ou 50 nouveaux dossiers par an », se souvient Benoît Grondin, le pré sident. Cette baisse est-elle plutôt une bonne nouvelle? Oui... et non. Oui, parce que si les difficultés sont moins nombreuses, tant mieux. Cette baisse est aussi à relier, pense Benoît Grondin, « au travail de prévention qui a été fait en amont », notamment auprès des créanciers. Un exemple: plutôt que de laisser «pourrir» une situation, sans bouger le petit doigt, les créanciers, sensibilisés à ces problématiques, interviennent plus tôt. Pas très compliqué selon Benoît Grondin, car les premiers signaux clignotent très vite, «parfois dès la première année d'activité». Mais cette bonne nouvelle (la baisse du nombre de dossiers) est aussi à relativiser, parce qu'elle «cache» une autre réalité, tout simplement la diminution du nombre des exploitations agricoles.

Autre élément à souligner: sur la grosse trentaine de dossiers traités chaque année par l'association, si une bonne moitié concerne des problèmes économiques et/ou relationnels, l'autre moitié touche à des questions de santé, de dépression ou encore d'alcoolisme, etc.

d'emprunter, «cette fois pour la mise aux normes, obligatoire, de nos bâtiments d'élevages, parce que nous étions en bordure du Jaunay». Coût de la mise aux normes: 275 000 €. En même temps ou presque, le cheptel est affecté par une maladie, la néosporose. Conséquence ? « Nos vaches ne produisaient plus de lait. »

L'exploitation est à genoux, et les vautours rôdent. «On a su que certains voisins lorgnaient sur nos terres», sourit-il aujourd'hui. C'est à ce moment qu'Augustin, «après en avoir parlé à mes frères», se décide à appeler Solidarité paysans (1) pour trouver une issue. Un plan de redressement est bâti. Pour rembourser 120 000 € de dettes. Dans trois ans, tout sera payé rubis sur ongle. Les trois hommes pourront enfin repartir du bon pied. En espérant que, cette fois-ci, la roue tourne dans le bon sens.

Philippe ECALLE.

(1) L'association Solidarité paysans a tenu vendredi son assemblée générale à La Ferrière.

Pierre, ancien agriculteur : « Avec l'alcool, j'ai touché le fond »

Ancien exploitant agricole dans la Sarthe, Pierre a tout perdu à cause de l'alcool. Tout, sauf son épouse et sa famille, Aujourd'hul, il aide les malades à s'en sortir à leur tour.

Pierre coche son calendrier. « Un jour passé sans alcool est une victoire de plus », explique l'ancien exploitant agricole sarthois qui n'a plus bu depuis deux ans et deux mois. À 37 ans, il a conscience de revenir de loin.

« La maladie s'est installée progressivement mais, à la fin, l'absorbais un litre de pastis pur par jour! Les derniers temps, j'avais complètement délaissé l'exploitation, j'étais incapable de travailler. Je faisais de l'élevage de poulets, mais je ne m'en occupais plus.

Pour le dernier lot de poussins, ma femme et mon père se sont débrouillés avec quelques voisins. Moi, mon horloge biologique ne fonc-tionnait plus, je ne faisais plus la différence entre le jour et la nuit. »

Il perd sa ferme, sa profession

et son logement Les choses, forcément, vont mal tourner. Le permis de conduire qu'on perd, l'épouse qui déménage avec les enfants parce qu'il faut bien les protéger. Puis la liquidation judiciaire : « Et dans une ferme, on perd à la fois sa profession et son logement. »

Pierre reconnaît avoir « touché le fond ». « Dès que je diminuais ma consommation d'alcool, je déclenchais des crises d'épilepsie. Au point de sombrer dans le coma, onze jours. Quand j'en suis sorti, c'est à ce moment-là que j'ai pris ma décision. Mon épouse avait quitté le domicile, mais elle ne m'avait iamais laissé tomber. Encore un tabou

Après son hospitalisation et sa cure de désintoxication, l'ancien éleveur s'est remis au travail : « Je n'ai jamais été au chômage. J'ai fait de l'intérim puis des petits contrats. J'ai retrouvé un CDI en décembre dernier. »

Aujourd'hui, Pierre milite. Il appartient au réseau Solidarité paysans de la Sarthe. Il participe aussi aux réunions des Amis de la santé. « C'est vrai, c'est encore un tabou dans l'agriculture ». Mais il voit bien que la maladie touche tous les milieux et tous les métiers. En



L'alcool fait des dégâts dans tous les milieux. Chez les agriculteurs, il peut avoir des conséquences encore plus importantes au'ailleurs

apportant son témoignage. son soutien et son amitié à d'autres, il sait qu'il se soigne lui-même. « Si je veux aider, je n'ai pas le droit à l'erreur ». Vves DURAND

Solidarité paysans Pays de la Loire lève le tabou

Solidarité paysans Pays de la Loire accompagne, grâce à un réseau de plus de 150 bénévoles, les agriculteurs devant faire face à une difficulté d'ordre économique, juridique ou technique. À l'occasion de l'appel à projets lancé par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en mai dernier,

l'association a décidé d'aller plus loin en se penchant sur les dépendances à l'alcool dans le milieu agricole. Un milieu dans lequel « on ne relève pas de comportement atypique : il n'y a ni plus ni moins de problèmes d'alcoolisation qu'ailleurs, précise Michel Courjeau, président vendéen de Solidarité paysans.

Simplement, le problème d'alcoolisme complique souvent la communication et la recherche de solutions. » Un projet régional intitulé « Alcool et agriculture, notre proximité au service de la prévention » a donc été présenté aux acteurs du monde agricole. Directions départementales des affaires sanitaires et sociales

du Maine-et-Loire et de la Mayenne, Confédération paysanne, Mutualité sociale agricole de la Mayenne, de l'Orne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire, Vie libre et CMR se sont d'ores et déjà déclarés partie prenante de cette expérimentation qui va consister, entre février et septembre 2008, à une observation des pratiques liées à l'alcool dans les relations de travail. Cette phase d'observation débouchera sur des préconisations que la MILDT pourra ensuite décider d'étendre à toutes les régions.

Contact : Solidarité paysans, au 02 41 95 86 29 ou 09 64 28 81 43.

[Social]

Solidarité paysans se positionne sur l'alcoolisme

« On veut essayer de démarrer une prévention sur l'alcoolisme en milieu rural » explique Michel Courgeau, président paysans. régional de Solidarité L'association, qui aide les agriculteurs en difficulté, constate bien que l'alcoolisme est un problème transversal récurrent. Elle a posé sa candidature auprès de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie. Si elle est retenue, elle travaillera en partenariats. « C'est important pour nous de sortir de l'isolement, on veut se faire connaître. Dans notre travail, on ne peut pas solliciter les gens en difficulté. Pour que ça marche, il faut qu'ils viennent à nous. Et pour cela, il faut être connu ».

L'association relancée depuis quelques années fonctionne avec 165 bénévoles. Aujourd'hui, les soucis viennent moins du nombre des bénévoles que de l'argent, explique le président. Certes, grâce à des emplois tremplin financés par le conseil régional, « on va pouvoir travailler avec un peu de sécurité ». Mais il reste à faire tourner la boutique. En Mayenne, le président Rémy Viot tire la sonnette d'alarme: faute de financement du Conseil général, l'association ne sait pas comment assurer ses frais de fonctionnement. « C'est le seul conseil général qui ne finance pas l'association départementale. Pourtant, on ne demande pas des sommes faramineuses. »

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue à Laval le 29 mai, salariés et bénévoles se sont penchés sur des exemples de situations difficiles à résoudre parce que se heurtant à d'autres intérêts légitimes: doit-on maintenir un agriculteur en cessation d'activité au détriment d'une installation? Les DPU doivent-ils faire l'objet d'un marchandage (permettant de valoriser l'actif de l'agriculteur en difficulté)? « Présenter des situations extrêmes permet de faire avancer les choses » estime Michel Courgeau. « Laisser faire, c'est facile, mais la qualité d'une société se juge à la façon dont elle traite ses exclus ».

Solidarité paysans: 02 41 95 86 29

L'Avenir agricole • 11 • Semaine du 1er au 7 juin 2007